

A5

Modèle 05



Déclaration dans le régime de la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (DM)

Renvoyez ce formulaire complété et signé à :



Service public de Wallonie
 Direction générale opérationnelle Agriculture,
 Ressources naturelles et Environnement

Avenue Prince de Liège, 15
 5100 Jambes

Base légale :

Décret du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne et portant modification du décret du 6 mai 1999 relatif à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes régionales directes¹.

Instructions pour l'utilisateur

La réglementation impose que la déclaration, dûment complétée, certifiée exacte, datée et signée parvienne au service indiqué sur le présent formulaire, au plus tard, le 20 avril de l'année qui suit l'année d'imposition.

Cadre réservé à l'administration

Année :		
Date de réception de la déclaration :		
Visa (cachet OWD)	Date	Nom et signature de l'agent de la DIE
Observations :		

¹ Le texte coordonné peut être consulté sur le site Wallex contenant la banque de données juridiques de la Région wallonne (<http://wallex.wallonie.be>).



4. Montant de la taxe due

Tonnage taxé X € =

Montant et devise en lettres

Montant et devise en chiffres

Remarque : le montant à indiquer est 0 Euro si le quota inscrit à l'article 27§1^{er} du décret n'est pas dépassé.

Déclaration sur l'honneur et signature

Nous soussignés (le déclarant) :

certifions que la présente déclaration, en ce compris les documents annexés et les informations encodées dans l'application mise à disposition sur Internet : <http://formowd.environnement.wallonie.be> est exacte et sincère et peut servir à l'établissement de la déclaration annuelle et du montant de la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers.

Nous joignons annexe(s) numérotée(s) à la présente déclaration.

Fait à

Date

 / /

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,
le Bourgmestre

Nom et signature du Secrétaire communal

Nom et signature du Bourgmestre